

# RESULTATS DU PRIX D'AUTEUR REGIONAL DE L'UR 16 18 JUIN 2011

Meilleure série : 1<sup>er</sup> prix d'auteur régional UR 16



**4 « La plage »**

**Zina AMIRAT-LEMIERE – zoom 92130**

L'auteur a pris de gros risques en présentant une série aussi longue.

La prise de vue est excellente.

On voyage beaucoup alors que c'est juste une plage. Individuellement chaque image permet de rentrer dans la série.

Bien fait, bien traité, bonne ambiance.

Un des juges a été un peu déstabilisé par la saturation et aurait peut-être voulu voir la série en noir et blanc !

## 2<sup>ème</sup> prix d'auteur régional de l'UR 16



**15 –« Métroniriques »**  
**Henri MANGUY - PCCMM**

Les juges ont trouvé la série très bien faite.

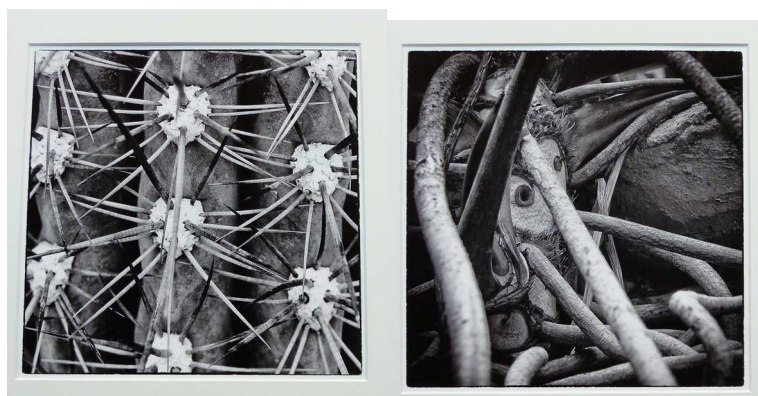
Les photos 2 et 3 sont un peu plus difficiles à intégrer dans la série.

Ils ont tous dit que c'était une super idée, intéressante.

La fin de la série a beaucoup plus séduit les juges. On revient volontiers revoir les photos précédentes. La série fonctionne bien surtout à la fin avec une pointe d'humour apprécié.

L'un des juges pense que la série aurait encore mieux fonctionné avec un personnage sur chacune des photos, pour rendre la série plus cohérente. Mais c'est juste une indication subjective.

## 3<sup>ème</sup> prix d'auteur régional de l'UR 16



**7 « Au jardin des plantes »**  
**Patrick SEARLE – CE Elancourt**

Les juges ont dit rentrer dans plein d'images, plein de rêve.

Les juges ont beaucoup discuté des tirages qui, pour l'un d'entre eux, ne présentent pas des noirs suffisamment denses. Mais ce n'est pas le cas des autres juges qui ont apprécié les tirages.

Les cadrages sont très bien faits. Ils y ont vu une histoire dans chaque image (l'un des juges en a surnommée une « l'arbre à cœurs »).

La cohérence est parfaite et l'histoire claire.

La série est parfaitement adaptée, il n'y en a pas de trop, on ne se lasse pas de les regarder.

#### 4<sup>ème</sup> prix d'auteur régional de l'UR 16



#### 9 « Le livre »

Anne LECLERCQ – Atelier photo des Etangs

Sujet bien traité.

Le principale reproche a été fait sur le titre pour deux raisons : l'écriture un peu tarabiscotée et le fond sur une photo qui n'est pas du même niveau que les images présentées (main floue, manque de piqué...). La légende devrait être sur un papier neutre. En l'état le texte n'apporte rien.

Belles lumières – beaux cadrages parfois perfectibles : l'image n° 2 présente quelques aplats et le cadrage est moins soigné que dans les suivantes. Sur une autre image, on aurait aimé voir le bord inférieur du livre qui est coupé (peut-être dans la marie-louis).

Sur cette série, on n'a pas le temps de s'ennuyer.



21 – « Le tunnel »

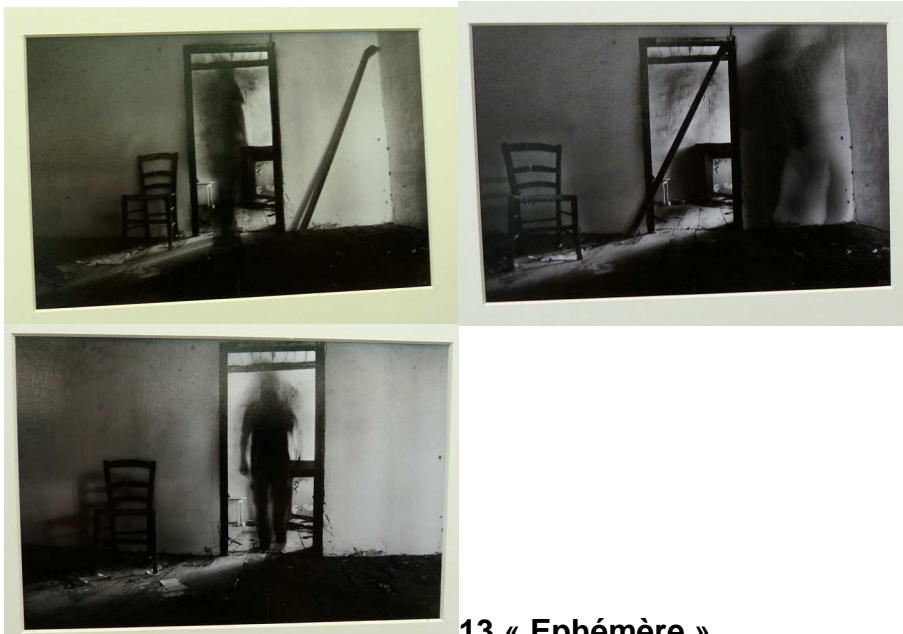
Laurent LAVERGNE – Zoom 92130

Dans la série trois images sont un peu redondantes. L'auteur aurait pu limiter sa série à 10.

La troisième image est un peu étrange et semble ne pas être à sa place. La taille du personnage est en décalage par rapport à la précédente et à la suivante. La série aurait été plus forte avec moins d'images. L'image placée avant dernière a été particulièrement appréciée.

Pour un des juges, cela raconte une histoire à condition de réaménager un peu la série avec une dizaine 'images.

***Série sélectionnée dans les dix premières.***



13 « Ephémère »

Eric LOUVION – Zoom 92130

Cette série a beaucoup fait parler les juges. Elle comprend 12 images par lots de 4 : 4 horizontales, 4 verticales puis 4 horizontales.

Cette série n'est pas facile à commenter. L'auteur a choisi un lieu précis avec des éléments qu'il met en scène.

L'atmosphère générale de ces images a été appréciée. Chaque juge interprète la série à sa façon. Le lieu se prête bien à ce genre de photos d'ambiance. Un juge aurait vu une série encore plus nostalgique.

Les quatre photos verticales perturbent un peu la lecture de la série. Les juges ont eu du mal à décoder l'histoire entre une porte, une cheminée, une chaise et la présence humaine qui passe.

Sans les photos verticales, cela aurait fait un plan fixe comme au cinéma qui aurait pu être plus fort.

***Série sélectionnée dans les dix premières.***



5 « Ma Barbie fantôme »

**Isabelle FAIVRE – L'image en boîte**

En la voyant de loin, l'ensemble des juges a été séduit.

Mais en se rapprochant, la série tient moins la route. Certains ont aimé les teintes.

Un des juges voit du sang dans les images qui la dérange, en particulier dans l'image n°6.

Les juges n'ont pas vraiment fait le rapprochement avec la poupée Barbie !

La série est très esthétique.

Un juge a trouvé un côté un peu morbide qui ne colle pas vraiment avec le thème de Barbie.

***Série sélectionnée dans les dix premières.***



2 « Voyages intérieurs »

**Isabelle ISSERT DE BRAUX - PCCMM**

L'image n°4 est excellente.

Pour un des juges, la photo n°9 est la meilleure image du concours et aurait aimé l'avoir en grand dans son salon.

Mais cela fait deux ou trois images fortes mais pas forcément une série. Sans le titre, on n'arrive pas à comprendre la cohérence du sujet.

**Série sélectionnée dans les dix premières.**



**14 « des gens attachants »**

**Jacques PERIER – Zoom 92130**

Bon reportage.

Les coups de flash ont gêné certains juges, cela leur a fait ire que cela avait du être fait par un petit compact !)

Bonne cohérence dans le sujet.

Bien expliqué – bien présenté – sujet original que les juges disent en pas avoir eu l'occasion de voir dans le « monde fédéral ».

La photo n°2 manque de contraste et de piquer. La 9<sup>ème</sup> est bien mais elle est desservie par la 10<sup>ème</sup> qui est plus faible (zones trop blanches, on ne retrouve pas la matière).

**Série sélectionnée dans les dix premières.**

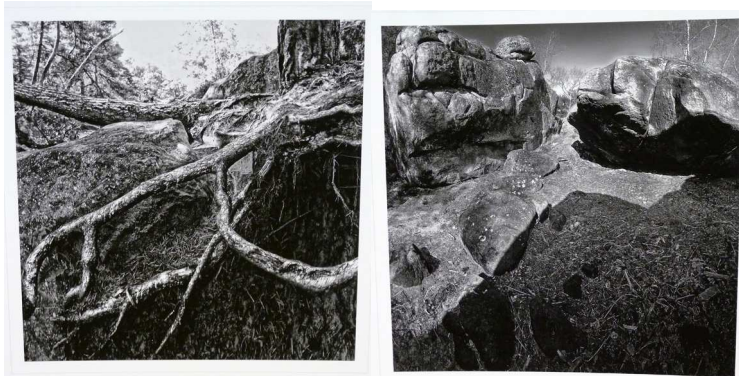


**11 « Retro mobile, temple des vieilles voitures »**

**Charly HAGGIAGE – Zoom 92130**

Alternance de portraits et d'avant de vieilles voitures. Le dossier a paru peu compréhensible aux juges. Il semble y avoir peu de rapports entre les effigies des

voitures et les personnages. Peut-être si le personnage avait été sur un fond de voiture cela aurait plus compréhensible.



**19 « Forêt de Fontainebleau »**  
**Jean-Daniel LEMOINE – Versailles Images**

Sujet bien traité.

Les juges ont remarqué les très belles lumières.

Pour un juge, il semble y avoir un masque sur les photos qui est trop présent, on remarque les zones masquées ou pas. Cela peut gêner la lecture.



**18 « Neige sur la ville »**  
**Daniel DUCOS –Zoom 92130**

Les juges ont constaté un problème de lumière et de contraste. Les photos 5 et 6 de la série sont trop grises.

Le choix des images et des prises de vue ne font pas rêver les juges.

La progression est à revoir car on passe de photos prises sous la neige à des photos prises par temps gris puis par beau temps. Il faudrait une progression qui se sente ou un vrai parti pris en choisissant des photos homogènes sur le plan de la lumière et du traitement.



**3 « Les pierres précieuses »**  
**Emmanuelle NOUZILLE – Zoom 92130**

Très beau documentaire de qualité et très bien traité.  
Malheureusement, pour les juges, ce dossier n'a pas de réelle valeur artistique.  
Les juges suggèrent de faire le même sujet sous forme de livre photo, il aurait bien plus d'impact car le lecteur pourrait s'attarder sur les textes et sur les photos.  
Dossier très très bien fait.



**1 « Dans les souvenirs, il était une fois... »**  
**Dominique WISCART-MOKOULINSKY**

Sans le titre, il est difficile de comprendre par manque de cohérence.  
Il n'existe pas de liens entre les images. Pas de réel coup de cœur sur les images.



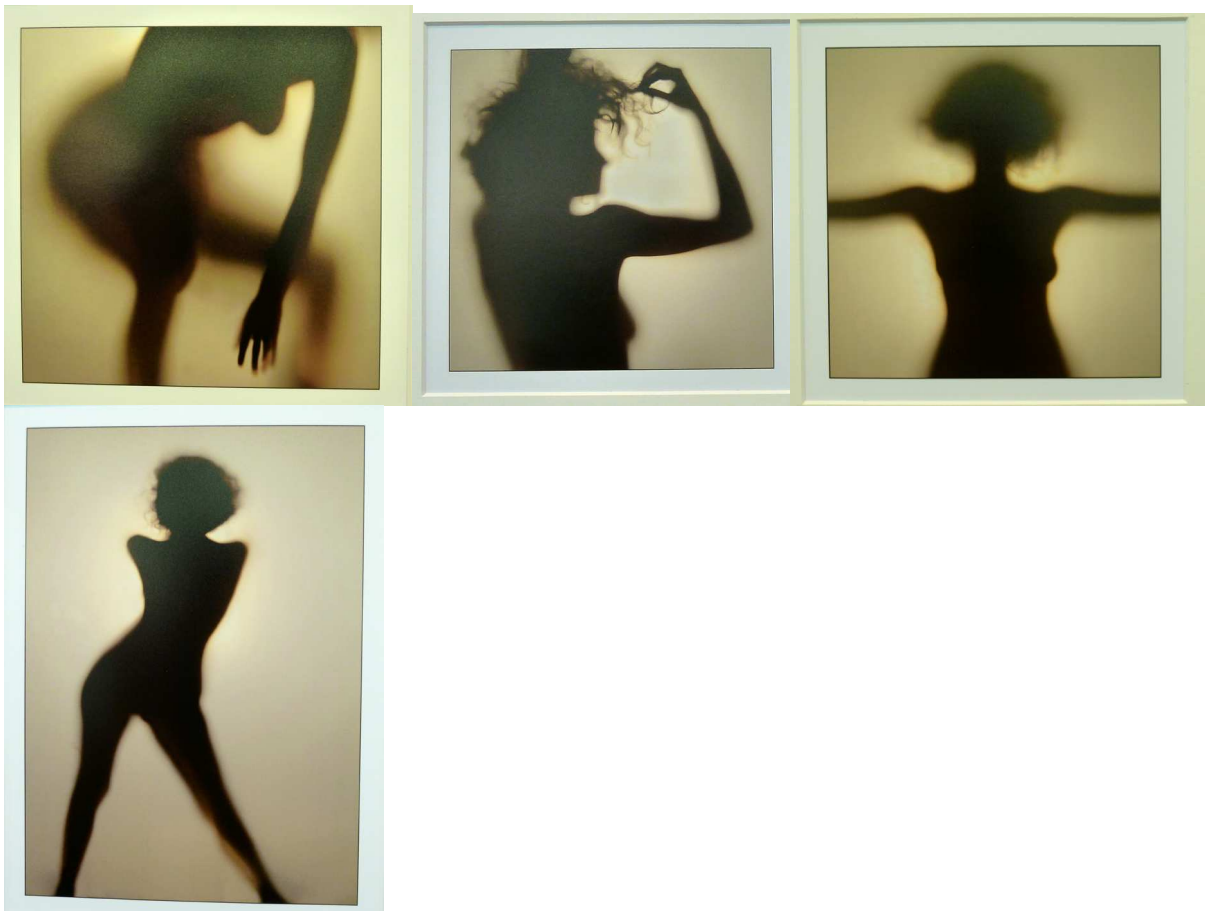
**6 « Bicycle by my window »  
Frédéric FEVRE - PCCMM**

Les juges ont été gênés par le manque de cohérence dans la couleur et par les formats.

La première photo est verticale, les juges se sont posés la question de la raison de son inversion.

Ce dossier permet de voir que l'on n'est pas obligé d'aller au bout du monde pour faire des photos !

Attention aux changements de dominantes !



**10 « Empreintes »  
Michel BATT – Atelier photo des Etangs**

Série sympathique, appréciée et plus créative que la première série qui a été vue ce jour.

Cette série a été sélectionnée dans les dix premières.

Série très graphique mais les juges ont dit avoir du mal à en parler.

Ils reprochent le manque d'histoire. C'est l'émotion qui parle : on aime ou on n'aime pas.

Individuellement chaque image est belle.

Au cours de la discussion avec les juges, l'auteur nous dira avoir cherché un décalage dans le cadrage et des formes improbables.



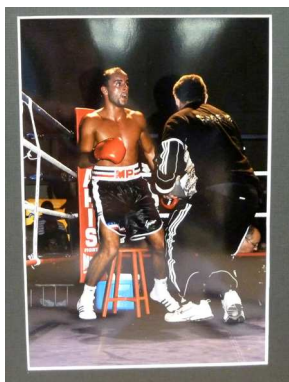
**23 « Endroits envers »**

**Mme GUILLOU**

Beaux graphismes.

Mais c'est un peu terne et trop identique, répétitif.

La série manque d'originalité dans la prise de vue.



**22 « Boxe »**

**Alain CHABONNAT - UPAC**

Reportage intéressant mais un peu figé, sans apport réel du photographe. Les cadrages et les angles de prise de vue ne sont pas assez dynamiques, manque de mouvements.



**20 « Les mains »**

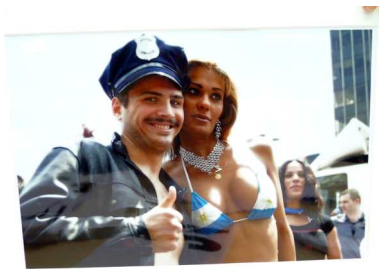
**Denise CHABONNAT - UPAC**

Sujet original dans l'idée.

Malheureusement, cela devient trop systématique et du coup on ne va pas dans le rêve.

L'image centrale n'est pas délimitée par un cadre.

Pour une série, il manque un début et une fin. Le procédé devient systématique et l'effet agréable se perd au dur et à mesure que l'on avance dans la série, ce qui a séduit fini par lasser.



**17 « La parade »**

**Jérôme KOBENA DJE – Villepreux Images Pixels**

Les juges ont trouvé plus d'originalité dans les costumes que dans les photos.

Il ne semble pas y avoir d'apport du photographe. Certains juges auraient aimé voir plus d'images dans la série reportage.



**12 « Julie aux baux »**

**Franck MUSSET - UPAC**

Le côté pastel de la série gêne un peu. Il s'agit toujours de la même technique un peu répétitive. La question que les juges se sont posées c'est : la couleur apporte-t-elle quelque chose ?

Il manque une histoire, seule la couleur apporte la cohérence.



**8 « arts plastiques »**

**Claude RNOULD – Versailles Images**

Les graphismes ont été appréciés.

La présentation n'est pas homogène. Les photos 4 – 5 – 6 sont un peu trop identiques et redondantes.

Au début, les juges ne voyaient pas l'apport de la couleur qui s'explique plus loin dans la série. Certains juges ont apprécié ces images.